La première Assemblée plénière de la Société des Nations

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 110

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-255971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'on a lu quelque chose se rapportant à tel ou tel sujet, et plus tard on saura où le retrouver quand on en aura besoin.

Ce sont les biographies que j'aime le mieux; mais pourquoi les limiter à des biographies de féministes mortes ou vivantes? Que ce soit elles qui passent en premier, c'est tout naturel, mais quand une femme honore la science, comme le fait Mme Curie, ou les lettres, comme la comtesse de Noailles; ou les arts, comme Rosa Bonheur, je crois que le récit de leur vie intéresserait bien des lectrices et serait peut-être un encouragement pour quelques-unes.

Je trouve aussi votre documentation excellente ; la rubrique « L'Idée marche » est toujours un encouragement (à la patience, si vous voulez), et à force de voir se reproduire les mêmes requêtes, les mêmes défaites, pour arriver définitivement au succès, c'est consolant, vraiment.

II. J'ai relu l'article-programme de votre journal du 10 novembre 1913, et j'ai vu que vous lui donnez comme but l'information, l'éducation et la propagande féministes. Voilà huit ans que vous vous êtes maintenue à cette tâche, et l'on ne peut vraiment désirer mieux; mais je lis aussi que « d'autre part (je vous cite), afin que, dans la mesure du possible, rien de ce qui est féminin ne lui soit étranger, il s'efforcera de se tenir au courant de toutes les manifestations d'ordre artistique, littéraire, moral, pédagogique ou philanthropique, intéressant les femmes à un titre ou à un autre ».

De ce côté-là, je n'ai pas trouvé tout ce que je comptais recevoir. J'ai lu tous les articles de tous les numéros parus, mais il ne m'est pas resté en mémoire beaucoup d'articles semblables à celui sur le féminisme dans le théâtre d'A. Dumas fils. Il y a, non seulement dans la littérature française, mais aussi bien dans les littératures étrangères, des auteurs qui ont soutenu le féminisme par leurs œuvres, et l'analyse en serait intéressante.

Voilà ce que je désirais vous dire, chère Mademoiselle, et j'y ajoute mes bien sincères félicitations pour la somme de travail que représentent huit ans de journalisme.

Avec mes très cordiales salutations. H.-C. CHAMPURY.

Genève, le 8 décembre 1920.

Chère Mademoiselle,

Deux fois par mois, aux dates attendues, je lis le *Mouvement Féministe*, et après chaque lecture, je pense que je regretterais d'ignorer ce que je viens d'apprendre. Ce journal est intéressant, total; sa composition justifie le but dans lequel il a été créé. N'est-ce pas un organe d'information à l'intention de personnes, non spécialistes, qui suivent le « mouvement », et qui n'ont pas l'occasion ni le temps de chercher ailleurs tous les renseignements contenus dans huit petites pages? Nous y lisons le travail accompli par des femmes pour la Femme, et ce travail, qui est une lutte, doit, le premier, être connu.

Toutefois, je saurais gré à la Rédaction de mentionner des ouvrages comme ceux de Soumé-Tscheng, Marg. Audoux, Corthis. Je cite Soumé-Tscheng pour son courage civique, Marg. Audoux et A. Corthis pour la vérité exacte et douloureuse qu'ils exposent, et sur laquelle trop de femmes soi-disant féministes passent légèrement.

Thérèse PITTARD.

Riehen (Bâle), le 12 décembre 1920.

Chère et honorée Mademoiselle,

Permettez-moi de vous dire que je suis fort contente du *Mouvement Féministe;* c'est pour moi *le journal du suffrage;* il n'est pas « verwässert » par d'autres intérêts féminins, et je le lis toujours le premier jour de son arrivée, du commencement à la fin, chose difficile pour une mère de famille occupée. Continuez à rester sur ce chemin, vous trouverez toujours des lectrices contentes!

Votre dévouée, Agnès SCHAUB-WACKERNAGEL.

Mme Berdoz (Moudon), nous prie de rectifier l'erreur typographique qui lui a fait dire dans sa réponse (N° 109, p. 184, col. 1) point de vue CRITIQUE » au lieu de « point de vue CIVIQUE». (RÉD.).

La première Assemblée plénière de la Société des Nations

Genève, novembre-décembre 1920.

Le cadre d'abord. On nous a transformé notre vieille salle de la Réformation, si austère, si nue, si froide, et dans laquelle pourtant nous avons tant de fois palpité et vibré des émotions diverses, artistiques, morales, sociales, ou politiques, qui peuvent agiter l'âme d'un peuple : concerts Beethoven, représentations de Gluck ou de Théodore de Bèze, grandes prédications, meetings populaires en faveur d'une nation opprimée, propagande pour une idée nouvelle de philanthropie humanitaire... Il y a beaucoup de l'âme de Genève dans cette salle. Et justement, c'est parce qu'on l'a aménagée avec goût et tact pour sa nouvelle destination, remplaçant par un chaud rouge pompéien l'affreux blanc cru des parois, par de sobres pupitres bruns et des fauteuils cannés les étroits bancs de bois dur, drapant du même rouge atténué les lampadaires trop éclatants et tendant le vitrage d'un velum, c'est parce qu'on a soigneusement évité toute surcharge, toute manifestation de luxe hors de proportion avec la sévérité calviniste de cette salle — c'est pour cela que nous nous y sentons chez nous. Cela n'a-t-il d'ailleurs pas toujours été la force de Genève de rester *elle*, en accueillant, en assimilant les forces étrangères fécondes et précieuses qui s'y sont donné rendez-vous?

Sur l'estrade, où avant ce 15 novembre historique, ont défilé déjà tant d'orateurs, la tribune présidentielle. M. Hymans, dont la mince silhouette spiritualisée disparaît dans un grand fauteuil, duquel jaillit à l'instant voulu la parole nette, claire, souvent malicieuse, tonjours charmante de bonne grâce, d'un président hors pair, ferme autant que courtois, et dont la vivacité primesautière se tempère de la plus admirable patience au cours des débats les plus diffus. A sa gauche, le secrétaire général, Sir Eric Drummond, calme et sympathique physionomie britannique; puis, groupés tout autour, les membres du Secrétariat, les chefs de sections, les interprètes, (et parmi eux l'admirable spécialiste qu'est notre ami Edmond Privat, à qui la Société des Nations fera, comme le Congrès de Genève, le chagrin de repousser l'emploi d'une langue internationale), et le va et vient constant du personnel, apportant, emportant des papiers à signer, des mémoires, des textes, des résolutions. A la première galerie, la presse, parmi laquelle nous avons relevé avec satisfaction un certain nombre de femmes, correspondantes de journaux étrangers. A la première galerie également, la tribune dite «diplomatique» mais dans laquelle s'écrase, comme à la seconde galerie réservée au public muni de cartes spéciales, une foule chaque jour plus considérable. Car, il faut bien l'avouer : un certain snobisme s'est mis de la partie, et cela a été de «bon ton» durant ces cinq semaines de paraître aux séances de la Société des Nations. Ceci pourrait nous enlever notre satisfaction à constater le très grand nombre de femmes qui ont suivi ces réunions, demandé des cartes, obtenu de se glisser à un coin de tribune, et qu'il faudrait bien se garder de considérer toutes comme des futures citoyennes conscientes ou des suffragistes actuelles désirant s'instruire des choses de la politique. Mais snobisme pour snobisme, celui-là ne vaut-il pas mieux que celui des thés-ventes? et beaucoup de femmes, jusqu'ici indifférentes à nos revendications, n'en viendront-elles pas à mieux les comprendre?

Au rez-de-chaussée, entre les travées de pupitres, les délégations rangées par ordre alphabétique. Les surprises de celui-ci sont ineffables. C'est surtout lorsqu'une votation fait monter à la tribune en réponse à l'appel de son nom le chef de chaque délégation, muni de son bulletin de vote, que l'on se rend compte par ce défilé que, son universalité, la Société des Nations est déjà bien en voie de la réaliser. Tel trio qui s'étage sur les marches de l'escalier reste gravé dans la mémoire : le délégué siamois, avec sa souplesse féline d'Asiatique menu, suivi de tout près par la carrure solide, le profil moustachu aux sourcils gris

proéminents de M. Branting, le leader travailliste suédois, puis par la silhouette dégagée, à l'allure toujours rapide et sautillante, de M. Motta. Ou bien, M. Schanzer, le délégué italien, remplaçant M. Tittoni, à la barbe bouclée d'un Antonin, enfoui dans sa pelisse, et précédant de quelques pas à peine une Excellence japonaise aux yeux bridés, ou encore la figure si connue, la chevelure fauve flottant à tous vents de M. Paderewsky, qui côtoie immédiatement le bouillant M. Alfonso da Costa, délégué portugais à la parole prompte et au verbe sonore . . . On se montre les personnalités plus marquantes : M. Balfour, le type accompli, avec sa couronne de cheveux blancs, son binocle, sa sérénité souriante, d'une *gentry* anglaise, consacrée par la tradition, et ses compagnons de délégation, M. Barnes, l'homme de confiance de millions de travailleurs, rond, blanc, chauve, bref, et M. Fisher, long visage glabre intelligent. Et encore Lord Robert Cecil, une des figures les plus proéminentes de l'Assemblée, très grand, très mince, très voûté, légèrement chauve, aux longues mains pâles, révélatrices par leurs mouvements d'une pensée très souple, très nuancée, très habile, de très haute envergure. A la délégation française, M. Léon Bourgeois, qui incarne si bien le type classique du parlementaire français de la troisième République, et dont le pupitre sera fleuri de roses par ses collègues le jour où lui sera décerné le prix Nobel, ou la belle prestance de M. Viviani, dont l'éloquence fera à plusieurs reprises passer un frisson dans l'auditoire. Et puis, chez les Norvégiens, le Dr Nansen, que l'on a peine à se représenter sans ses fourrures d'explorateur, et peu derrière lui, à côté des Tchéco-slovaques et devant les Venézueliens, les nôtres : M. Ador, dont la photographie a abondamment popularisé l'image, M. Usteri, fine tête grisonnante, le seul délégué de langue allemande dans cette Assemblée où tant d'idiomes sont parlés dans les couloirs, et notre président actuel de la Confédération. Et d'autres encore, dont on voudrait dessiner la silhouette, mais celles surtout, que nous tenons à saluer ici comme les seules femmes déléguées (car l'élément féminin, secrétaires particulières ou secrétaires attachées au Secrétariat, sténographes, services divers, est très nombreux dans la salle que l'on aurait grand tort de se représenter d'un aspect uniformément masculin): Mme Wicksell, déléguée suppléante de Suède, trottant menu dans sa robe noire, ses admirables cheveux blonds enroulés simplement sur la nuque ; Mlle Bonnevie, déléguée technique et professeur à l'Université de Christiana, souriante, confortable, fraîche sous ses cheveux grisonnants ondulés en bandeaux; Mlle Forchammer, enfin, une des vice-présidentes du Conseil International des Femmes, et déléguée suppléante danoise, cheveux gris courts, regard vif derrière ses lunettes. . . Et c'est à Mlle Forchammer qu'est échu le grand, très grand honneur, et dont nous sommes profondement fières: celui d'être la première femme qui ait parlé à l'Assemblée plénière de la Société des Nations. Que les autres aient travaillé dans les Commission, nous pouvons le certifier par la difficulté à laquelle plusieurs d'entre nous se sont heurtées de trouver un moment où elles fussent libres pour causer tranquillement avec elles, mais ce n'est que dans les Commissions qu'on a entendu leur voix, alors que Mlle Forchammer a pris la parole en Assemblée plénière, le 15 décembre. C'était au sujet de la traite des femmes — une des questions que nos Congrès internationaux de cette année 1920 avaient mis sur la conscience de la Société des Nations, et c'était bien à une femme qu'il appartenait de la défendre. Là encore la Société des Nations s'est montrée plus féministe que bon nombre de nos Parlements.

* * *

Mais l'extérieur n'est pas tout. Ce n'est pas seulement certes pour nous fournir un spectacle pittoresque, intéressant, unique au monde, que des délégués de 39 Etats sont accourus en notre ville. Qu'ont-ils fait ?

Je sais qu'il est de mode dans certains milieux de critiquer et de dénigrer ce qui s'est fait à Genève. Que les uns déclarent être profondément déçus par d'inutiles et longs palabres, alors que les autres affirment qu'ils avaient toujours prévu qu'il ne pourrait en être autrement. Qu'en un mot la Société des Nations a prouvé son incapacité à ceux qni ne l'avaient pas déjà jaugée telle. Ces jugements pessimistes ont eu leurs échos dans quelques-uns de nos journaux féministes de la Suisse allemande en particulier.

Et nous, Mesdames. qu'avons-nous fait à nos Congrès? Quels résultats tangibles, immédiats, combien de créations résultant de nos réunions internationales, ou même simplement nationales, pouvez vous énumérer qui dépassent vos dix doigts ? Combien de fois n'avons-nous pas répété que ce ne sont pas seulement les décisions prises qui importent, mais l'atmosphère dans laquelle elles ont été prises, mais l'esprit de concorde, de compréhension mutuelle, mais les relations personnelles qu'elles ont permises, les rapports d'individu à individu qu'elles ont favorisés ? Beaucoup de ces hommes ne se connaissaient pas, ne pouvaient pas se connaître. Qu'ils aient appris à se comprendre, à échanger des points de vue différents, à pratiquer la tolérance intellectuelle et morale à l'égard les uns des autres, c'est déjà un fait acquis d'une importance énorme. Et n'oublions pas, d'autre part, que, bien moins que nos Congrès, que nos Assemblées générales internationales, la Société des Nations n'était organisée. Qu'elle avait tout à créer, et son Bureau directeur, et son réglement de séances, et ses méthodes de travail, et son ordre du jour, et que, devant tant de mentalités diverses, tant de coutumes parlementaires opposées, il fallait de la prudence, du tact, et qu'aller trop vite en besogne risquait de faire dérailler le convoi. «Nous avons tenté une grande expérience, a dit M. Hymans dans son discours de clôture : je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que l'expérience a réussi.» Et enfin, l'Assemblée s'est trouvée souvent enrayée dans sa marche par une disposition du Pacte, fort belle en théorie, mais que — pour impertinent que cela puisse paraître de notre part de donner des conseils à ces messieurs! — nous croyons qu'il faudra abroger lors d'une revision de celui-ci: la règle de l'unanimité des voix. Elle figurait aussi dans l'ancien Pacte de notre Confédération, cette disposition, mais elle a dû disparaître. Et beaucoup plus modestement, mais beaucoup plus près de nous, femmes suisses, elle figurait également dans les statuts de notre Alliance nationale de Sociétés féminines. Je crois qu'il est inutile de rappeler à nos lectrices les entraves que, dans la pratique, elle a apportées à notre développement, et comment nous avons dû en venir à apprendre, beaucoup plus démocratiquement, à nous soumettre au vote d'une majorité, ce qui permet au moins d'agir, sans se borner à exprimer des vœux pies, ou à renvoyer au Comité ou à une Commission toute action sur laquelle l'unanimité ne peut se faire.

Rendons justice aux délégués: si l'unanimité les a souvent empêchés d'avancer tant qu'ils auraient voulu, ils ont mis la plus parfaite bonne grâce à ne pas entraver les débats de l'Assemblée, et combien ont retiré des amendements ou des propositions qui leur tenaient à cœur pour ne pas nuire à ce fameux principe. Pour ceux qui ont suivi de près les séances, cet effort de bonne volonté et d'entente a été réconfortant. — Et l'Argentine? nous dira-t-on, qui s'est retirée de la Société

parce que l'on n'a pas voulu tenir compte de ses demandes ? — Eh bien, l'Argentine a tout simplement prouvé de la sorte qu'elle n'était pas encore mûre pour faire partie de la Société des Nations. Car je vous en prie, que ferions-nous, collectivités ou individualités, si nous sortions avec fracas de toutes les Associations où nos propositions n'ont pas été acceptées ? L'Argentine n'a pas compris qu'en adhérant à une Société, on échange forcément contre l'avantage du groupement celui de n'en faire qu'à sa tête. Nous ne doutons pas qu'elle n'y vienne plus tard. D'ailleurs, les trois Etats scandinaves avaient bien, eux aussi, proposé des amendements au Pacte que l'on a ajournés, et aucune de ces délégations n'a paru être même effleurée de l'idée de se retirer sous sa tente, comme Achille — ou comme un enfant boudeur.

Cette question de revision du Pacte a suscité dans le public des opinions diverses. Qu'il soit imparfait, comme toute œuvre humaine, chacun est d'accord. Seulement, les uns ont estimé qu'il fallait en faire l'épreuve une année durant avant de le modifier, alors que les autres, arguant avec raison que de nouvelles nations ont adhéré à la S. d. N. depuis qu'il a été élaboré, estimaient que celles-ci avaient le droit de demander des changements à une Constitution à laquelle ils n'avaient pas collaboré. L'opinion prudente a prévalu — pour neuf mois encore seulement, puisque le Conseil a été chargé de nommer une Commission qui fera rapport à la prochaine Assemblée plénière en septembre 1921. Ce n'est donc pas au tragique qu'il faut prendre cette décision, quoiqu'elle ait été critiquée en Suisse allemande notamment, où l'on a blâmé l'attitude de notre délégation. C'est en Suisse allemande aussi, et une collaboratrice bernoise du *Frauenblatt* s'en faisait récemment l'écho, que l'on a critiqué également la présence de M. Motta dans la délégation suisse, et que l'on a exprimé l'opinion qu'il aurait mieux fait, une fois ses devoirs de courtoisie remplis auprès de nos hôtes étrangers, de rentrer à Berne exercer ses fonctions de Président de la Confédération. Qu'eussions-nous fait, juste ciel ! Nous ne sommes pas si riches en hommes d'Etat que, lorsque nous avons la chance d'en posséder un de tout premier ordre, nous le mettions sous le boisseau. Car M. Motta est sans conteste un homme d'Etat de tout premier ordre, et si ses qualités ont pu ne pas apparaître dans toute leur envergure dans le cercle plus restreint de notre politique nationale, elles ont alors donné leur pleine mesure dans la grande politique internationale. Doué d'une éloquence, non seulement poétique ou vibrante suivant les cas, mais surtout et à la fois souple, précise, nuancée, qui ne trahit ni ne dépasse jamais sa pensée, d'une intelligence aiguë mais souple elle aussi, d'une habileté consommée pour évoluer au milieu des difficultés les plus épineuses, capable de s'élever sans effort à la compréhension large des nécessités présentes, mais en sachant la parer toujours d'une fleur d'idéalisme, M. Motta a certainement été un des orateurs les plus écoutés et les plus suivis et un des membres de l'Assemblée qui a exercé la plus grande influence, et joué un des rôles les plus en vue.

Une fois cependant, il a pu paraître que notre président actuel de la Confédération a parlé quand il aurait mieux fait de garder le silence : nous faisons allusion au grand débat, le plus grand de tous, dont lui et M. Viviani ont été les protagonistes et dont l'admission de l'Allemagne a fait l'objet. A la réflexion, nous ne croyons pas qu'il ait commis là une erreur — erreur peut-être dans le cadre de la Salle de la Réformation, mais non pas dans l'ensemble de notre pays. D'ailleurs, comme on l'a relevé, la riposte d'une superbe éloquence de M. Viviani n'a pas contredit son discours, elle l'a seulement complété en le précisant. « La S. d. N. ne peut vivre si elle n'est pas universelle » a dit M. Motta. Et M. Viviani de lui répondre : « Elle ne sera universelle que lorsque les Etats actuellement en dehors d'elle auront accompli les obligations effectives st sincères qui sont mises comme condition à toute nouvelle adhésion à la Société ».

Cette question de l'admission de nouveaux Etats a fourni matière non seulement aux séances les plus intéressantes, mais encore à de vives critiques. Pourquoi admettre les uns et pas les autres ? Pourquoi l'Albanie et pas la Géorgie ? Pourquoi dire non aux Etats baltes et oui à la Finlande ? En somme, pourquoi deux poids, deux mesures ? et que devient alors le principe de l'universalité de la S. d. N. ? D'autre part, on a fait remarquer que l'art. 10 du Pacte oblige tous les membres de la Société à porter secours à celui d'entre eux dont le territoire ou l'indépendance politique est attaqué, et quand il s'agit d'Etats au territoire encore mal défini, dont la légalité des gouvernements est douteuse, peut-on, de bonne foi, et avec la loyale intention de faire honneur à sa signature, embarquer la Société dans de pareilles aventures ? C'est pourtant avec un saignement de cœur que l'on a vu l'Arménie « la tragique apparition », comme l'a définie M. Hymans, laissée en dehors, et la médiation promise par le président Wilson semble une promesse bien platonique. Et pourquoi, quand on proclame que « les petits Etats ont le même intérêt que les grands au salut de l'humanité » fermer la porte, contre l'avis favorable de la seule Suisse, au Liechenstein, pour la raison qu'il est trop petit ? En revanche ce fut émouvant d'enregistrer l'admission de l'Autriche, chaudement recommandée par M. Bénès, délégué de Tchéco-Slovaquie, un des patriotes bohêmes qui a le plus souffert du régime des Habsbourg, et votée à l'unanimité. Le « oui » de M. Viviani a sonné fort dans bien des cœurs. [1]

Mais là ne s'arrêtent pas les inévitables critiques, — et nous ne nions d'ailleurs nullement qu'elles contiennent souvent une part de vérité. Nous comprenons fort bien que les pacifistes aient été déçus en particulier de la solution provisoire donnée à la question brûlante du désarmement, et aient trouvé longues à franchir les étapes proposées avant d'arriver au but : arrêt de l'augmentation des armements, limitation des armements, et enfin désarmement — étape première que plusieurs Etats se sont même refusés à franchir. Mais était-il raisonnablement possible de demander davantage, deux ans seulement après l'armistice, et quand une guerre de quatre années a succédé à une période de surenchère intense d'armements ? Il nous semble plus juste et plus judicieux, en des cas analogues, de tenir compte des possibilités actuelles et de considérer les efforts accomplis, si minimes soient-ils, que de se répandre en lamentations parce que chacun n'a pas du coup mis « bas les armes ». « Ne soyons pas impatients » a dit sagement M. Léon Bourgeois, et en pareille matière, c'est le conseil de la plus élémentaire psychologie. Nous avouons aussi ne pas comprendre très bien l'émoi dont ont fait preuve certains milieux pacifistes lors de la discussion sur le jeu de la seule arme, de la seule sanction, que possède la S. d. N. : le blocus économique. Comment faire rentrer dans l'ordre l'Etat déloyal, agissant contrairement aux intérêts ou aux décisions de la collectivité ? Car de même hélas ! qu'il faut des gendarmes dans une société humaine qui n'est pas composée que d'anges, une Société des Nations qui ne peut pas davantage, tant s'en faut, prétendre à ce privi-

[1] On sait qu'en plus de l'Autriche et de l'Albanie, la S. d. N. a également admis la Bulgarie, la Finlande, le Luxembourg et Costa-Rica. L'Argentine s'étant d'autre part retirée, le nombre des membres de la Société est donc actuellement de 46.

lège, doit avoir également un moyen de faire respecter la paix et la foi promise par ses adhérents. N'avait-on même pas, lors de la rédaction du Pacte, demandé une armée internationale, au service de la S. d. N. — et s'il en existait une à l'heure actuelle, n'aurait-elle pas pu permettre des mesures de protection directe à l'égard de l'Arménie?

Enfin, et grâce au travail intense fourni par les délégations — et nous voudrions bien à ce sujet relever la légende qui veut qu'elles aient passé leur temps en banquets et en festins! La faute en est peut-être à la presse quotidienne qui a trop complaisamment donné dans le détail la liste des invitations que s'adressaient entre eux les représentants de tant d'Etats étrangers réunis pour si peu de temps, mais quand on a entendu le président annoncer, à la fin d'une séance de relevée de 3 heures d'horloge succédant elle-même à une séance de matin de durée analogue, que telle Commission se réunirait encore le même soir à 10 heures, quand on sait que la Commission du budget a tenu dix séances de quatre heures chacune, et celle de la Cour internationale vingt-deux séances — on peut faire bonne justice de ces *on dit* populaires. Grâce donc au travail intense fourni dans les Commissions, des créations tangibles ont pris corps, des projets ont abouti, des idées jusque là flottantes ont été réalisées. La première Assemblée n'a-t-elle pas vu naître cette Cour de Justice internationale, dont M. Hymans a pu dire qu'elle « était en gestation depuis tant d'années? » et sur laquelle l'accord n'avait jamais encore pu se faire? Et dès avant la fin de la session plusieurs Etats, dont la Suisse, en avaient signé la reconnaissance officielle et l'adhésion expresse à la clause qui établit l'arbitrage obligatoire. D'autres organismes internationaux, d'autres Commissions sont sortis de ces débats, qui permettront dans un délai plus ou moins bref la solution des problèmes qui se posent, et qui, même avant ce temps-là, en mettant en relations étroites des hommes de nationalités et de mentalités différentes, noueront entre eux un lien solide de compréhension mutuelles. Quand on se connait et quand on s'apprécie, on ne se bat pas. La belle générosité unanime qui s'est manifestée pour combattre le typhus en Pologne est déjà un signe des temps.

Il ne faut certes pas, dans le monde où nous vivons, être naïf et se laisser duper par de belles phrases. Il faut conserver intact son sens critique et apprendre à voir clair. Mais il faut aussi savoir être optimiste et avoir confiance. Les esprits chagrins n'ont jamais engendré de créations durables, et c'est à la persévérante audace de ceux qui, malgré tout, croient dur comme le fer dans la marche du progrès, que nous devons, au travers de l'histoire, les plus grandes réformes. C'est pourquoi nous estimons qu'en face des sceptiques et des critiques, c'est le devoir de tous ceux qui ont foi dans le principe de la Société des Nations de faire bloc autour de son idée. De la défendre auprès de l'opinion publique, souvent encore malveillante ou simplement indifférente — et la lecture de certains grands journaux étrangers est instructive à cet égard —, sans crédulité béate comme sans pessimisme méfiant. Car après cinq semaines pleines de labeur continu, la Société des Nations nous permet de dire encore une fois, mais avec une croyance de plus en plus solidement étayée en son avenir, la parole du poète que l'on a déjà si souvent citée à son sujet :

...Une immense espérance a traversé la terre...

E. Gd.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Genève. — Le Comité de l'Initiative a pu organiser ce mois, et grâce à l'activité du président de la Commission des Conférences, M. Louis Braschoss, des conférences populaires de propagande à la campagne. Le 8 décembre, Mlle Gourd, a parlé à Châtelaine, les 15 et 16 décembre, Mlle Hélène Naville à Vernier et à Chêne-Bougeries, les 20 et 22 décembre, M. Patte à Jussy et à Céligny. Une série plus complète est prévue pour janvier. Le Comité compte de la sorte, et grâce à l'attrait de projections lumineuses, rendre actuelle et vivante l'idée du suffrage des femmes dans les communes rurales du canton, si bien que, lorsque viendra le grand moment de la votation populaire, le terrain soit déjà préalablement ensemencé. On pense que les débats au Grand Conseil auront lieu dans la prochaine session qui va s'ouvrir le 15 janvier; aussi le Bureau du Comité de l'Initiative multiplie-t-il ses séances. E. Gd.

Vaud. — Jeudi 16 décembre a eu lieu, au Foyer féminin, un thé suffragiste, réunissant une nombreuse assemblée. Mlle Valérie de Morsier, de Genève, avait aimablement répondu à l'appel de notre Comité, et nous parla de la réunion du Conseil International des Femmes à Christiania. Son exposé, si vivant, fut écouté avec une très grande attention et intéressa vivement son auditoire. Nous répétons ici à notre jeune conférencière toute notre reconnaissance de la charmante soirée qu'elle nous a fait passer, et nous recommandons chaleureusement cette causerie à nos groupes et à nos différentes Associations féminines. Pour terminer, Mme Girardet-Vielle, qui vient de rentrer de Londres, où s'était réuni le comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, nous fit part de ses impressions de voyage. H. B.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Comme de coutume, l'Escalade a été célébrée à l'Union par deux joyeuses réunions, qui ont eu lieu, l'une l'après-midi, l'autre le soir du 13 décembre, afin de permettre aux membres retenus chez eux à certains moments de la journée de profiter de cette fête patriotique. La Commission d'organisation présidée par Mlle Volz avait fait des merveilles: local décoré aux couleurs rouges et jaunes, goûter succulent, saynète du temps de l'Escalade due à la plume de Mlle H. Naville, amusante revue pour marionnettes composée par Mme E. Gautier, interruption préméditée et enfants costumés venant, suivant la tradition, « chanter l'Escalade », distribution de devises et de pensées de grands hommes soigneusement choisies et que le hasard a parfois curieusement reparties... La séance avait débuté par la lecture du récit de l'Escalade fait par Mlle Meyer, et le chant du *Cé qué l'ai no.* — Et maintenant, trêve aux séances publiques jusqu'au 8 janvier, date de la prochaine Assemblée mensuelle, mais non pas au travail du Comité, qui a encore fort à faire pour organiser les activités multiples de notre Société durant la seconde partie de l'hiver. E. Gd.

L'*Union des Femmes de Lausanne*, qui compte actuellement 300 membres, a eu son assemblée générale d'automne le 9 décembre. Dans son rapport présidentiel, Mme Schnetzler mentionne les changements survenus dans le comité; quatre nouveaux membres y sont entrés: Mmes Monfrini, Jaquet, Laurent et Jeannet. Celle-ci a succédé à Mlle Schenk comme rédactrice du *Bulletin féminin*, et Mlle Schenk est devenue secrétaire du comité. — Au cours du dernier semestre, six réunions familières ont eu lieu. Mlle Marcelle Chavannes nous a entretenues des Bureaux d'orientation professionnelle; Mme Poirier-Delay, de la Semaine suisse; Mlle Naegely, de « l'Entr'aide féminine » de Marseille; M. Paccaud, de la prophylaxie dentaire; Mme Arthus, du dessin, et MM. Benoit et de Cérenville, des Suisses revenus de Russie et des Russes nécessiteux réfugiés dans notre pays. A la suite de cette causerie, une petite réception, cordiale et intime, a réuni dans notre local, un dimanche après-midi, environ 80 de ces dames ayant habité la Russie. — Le concours de notre Union a de nouveau été sollicité pour la Semaine suisse, et quelques-uns de nos membres dévoués ont décidé bien des négociants de notre ville à s'intéresser à cette manifestation patriotique. Mme Schnetzler fait maintenant partie du comité de la Semaine suisse. Elle a été invitée à une séance du « Don national », et notre Union a été priée de se faire représenter dans le « Groupe d'études pour la réforme scolaire ». — Le Bureau d'adresses continue son activité, sur laquelle le Département de l'Economie publique exerce un contrôle dans un but de